



**BANQUE
LAURENTIENNE**

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA BANQUE LAURENTIENNE AUGMENTE SON TAUX PREFERENTIEL À 4,25 %

Montréal, le 19 octobre 2004 — La Banque Laurentienne annonce qu'elle augmente son taux préférentiel de 25 points de base, soit de 4,00 % à 4,25 % à compter du mercredi 20 octobre 2004.

- 30-

Sources :

Bernard Piché

Vice-président exécutif et trésorier

Marchés financier, Gestion du patrimoine et courtage et Trésorerie

(514) 284-4500 poste 7562

Gladys Caron

Vice-présidente, Affaires publiques et communications

Bureau : (514) 284-4500, poste 7511

Cellulaire : (514) 893-3963

gladys.caron@banquelaurentienne.ca